

Le Sahel, défis sécuritaire et géopolitique de l'invisible

Dr. EL Moussaoui EL AJLAOUI¹

Les crises sahélo-sahariennes

Les défis sécuritaires et militaires dans l'espace sahélo-saharien sont nombreux et multiformes ; ils vont du banditisme au jihadisme, en passant par le séparatisme et les conflits de leadership. L'implantation du jihadisme, la prédication et le recrutement efficace, les revendications autonomistes ethniques multiformes, la tentation séparatiste, l'insécurité, la porosité des frontières et la conversion de fait d'un large domaine saharien en terre hors État, constituent depuis 2007 un problème contagieux qui menace la stabilité fragile de l'espace sahélo saharien. Cette situation a eu pour résultat d'aggraver la dégradation économique et de fragiliser l'organisation sociale, politique et culturelle des sociétés sahéliennes.

La question de stabilité du Sahel est posée en termes de demande de droit et de justice, de prise en charge de la diversité culturelle et de bonne gouvernance et surtout l'édification d'un Etat fort en étendant sa souveraineté sur l'ensemble du territoire nationale. L'absence des fonctions de l'Etat au Sahel, notamment le droit à la sécurité, favorise le trafic illicite, drogues, êtres humains, pétrole, cigarettes, médicaments de contrefaçon, armes et déchets toxiques transitent illégalement dans la région.

A côté de ces défis, il en existe d'autres qui constituent de véritables dangers permanents, il s'agit de la sécheresse, les inondations, la désertification, les crises alimentaires et autres. Les multiples problèmes de sécurité sont autant d'obstacles à la consolidation de la stabilité, la démocratie et l'unité de l'Etat dans l'espace sahélo-saharien.²

1- Dr. Moussaoui EL AJLAOUI, Professeur des études africaines, Université Mohammed V, Maroc.

2- EL Moussaoui EL Ajlaoui : Les enjeux géostratégiques dans l'espace sahélo-saharien. Colloque : « Concertation sur les crises du Sahel ». Bamako, 10, 11 décembre 2011.

Quelle que soit leur nature, ces menaces ont des répercussions et de graves impacts sur les enjeux de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Tous ces facteurs mènent à la déstabilisations et à l'affaiblissement de l'Etat.

Dans l'analyse comme dans la synthèse des questions continuellement posées sur les principales caractéristiques des défis sécuritaires au Sahel, la genèse et les caractères des menaces. Pas de verbe. Des questions se posent constamment sur le blocage qui entrave le développement d'une politique sécuritaire régionale. Le cas Algérie/ Alliance des Etas du Sahel illustre suffisamment l'absence d'une approche sécuritaire régionale dans le Sahara central/Grand Sahara.

La réflexion doit privilégier la synthèse sur le descriptif, elle doit, également prendre en considération les grandes tendances de cette approche : forces, opportunités, faiblesses et menaces. Tous ces facteurs sécuritaires constitueront autant d'éléments d'insécurité et d'instabilité dans un espace qui s'étend de la Mauritanie jusqu'à la mer rouge. En plus dans cet espace, charnière entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne, existent des zones de turbulence sécuritaire notamment au Grand Sahara. Parallèlement la vivacité des groupes jihadistes sahéliens et autres est une indication permanente de l'absence d'un Etat fort, ce qui explique les tentatives d'instauration de nouvelles formes du pouvoir.

La présence militaire française et autre au Nord du Mali à partir de 2013 n'a pas abouti à la défaite des groupes jihadistes. Par contre à partir de 2015 la France est accusée par plusieurs partis au Mali d'être un obstacle devant l'effort militaire et politique de l'Etat pour vaincre les groupes jihadistes et étendre sa souveraineté sur le nord du Mali notamment à Gao et Kidal.

Ainsi le départ de la France et de la MUNISMA³ de la région est considéré par certains mouvements sociaux comme une condition incontournable pour la récupération de la souveraineté de l'Etat sur le nord du Mali. Cela explique indirectement «les coups d'Etats populaires» dans les pays sahéliens. Après chaque coup d'Etat, les premiers communiqués des militaires sont axés sur «**la sécurité et la souveraineté de l'Etat.**»

3- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Mais les crises multiformes du Sahel posent également le problème de stabilité et de sécurité en termes de développement, d'intégration et de cohésion sociale, à même de mettre un terme à la banalisation du statut de l'Etat et à l'émergence d'entités non viables et instables et qui pourrait concerner l'ensemble de la région sahélo-saharienne.

La carte jihadiste au Sahel

L'impact de la guerre civile en Algérie (1991-2002)⁴ sur le Nord du Mali a abouti à l'installation dans le Grand Sahara le «Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat»(GSPC) algérien. Son allégeance à AL-Qaida (AQMI) marque l'arrivée du jihadisme dans la région. Depuis 2007 ces groupes jihadistes, ont pu pénétrer le tissu ethnique sahélien et l'imprégner d'idéologies salafistes.

En suivant l'évolution du groupe Ansar Eddine piloté par Ayad Ag Ghali et le groupe du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) dirigé entre 2012 et 2014 par Hamada Ould Mohamed El Khairy et Abou walid Sahraoui⁵, nous constatons l'évolution permanente de la carte jihadiste depuis 2012 jusqu'à nos jours. En 2016 Ayad Ag Ghali a unifié plusieurs groupes alliés à AL Qaida dans un cartel jihadiste appelé le «Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans» GSIM⁶. De son côté Abou walid Sahraoui⁷ a créé en 2015 le groupe «Etat islamique

4- Entre 1991 et 2002, l'Algérie a vécu une guerre civile cruelle opposant l'armée aux rebelles islamistes qui ont pris les armes après la suppression du second tour des élections législatives de 1991.

5- Abou Walid Sahraoui était cadre du Polisario dont le vrai nom est Sidi Lahbib Idrissi Ould Abdi Ould Sidi Saïd. Adnan Abou Walid Sahraoui était le porte-parole du Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), et a rejoint le groupe Al Mourabitoun au moment de sa création en août 2013. En mai 2015, il a prêté allégeance à Daech. Daté le 21 janvier 2009, un procès-verbal d'une réunion de la commission sécuritaire du Polisario, affirme la présence des jihadistes dans les camps de Tindouf, d'où la présence des leaders sahraouis dans le noyau dur qui dirige l'LIGS : Abderrahmane Sahraoui, Issa Sahraoui Abdel Hakim Sahraoui et autres.

6- Les groupes séparatistes au nord du Mali et le GSIM d'Ayad Ag Ghali sont sous protection des militaires algériens, ce qui explique aujourd'hui la crise entre l'Alliance des Etats du Sahel et l'Algérie.

7- En octobre 2016, Daech a reconnu avoir reçu un serment d'allégeance du groupe dirigé par Sahraoui. En janvier 2018, son groupe a revendiqué la responsabilité d'attaques contre les forces internationales. Adnan Abou Walid Sahraoui aurait été tué en septembre 2021.

(Voir le site de l'ONU <https://main.un.org/securitycouncil/fr/content/adnan-abou-walid-al-sahraoui>).

dans la Grand Sahara» (EIGS).⁸ Le groupe commandé par Sahraoui était composé de combattants d'origine sahraoui, Peule et Touareg. Il visait particulièrement les forces de l'armée du Niger dans la région des trois frontières entre le Niger, le Mali et le Burkina.

L'évolution permanente du GSIM et de l'EIGS dans le Sahel montre toute la difficulté de l'élimination éventuelle des mouvements jihadistes en l'absence d'une approche intégrée à la fois au plan politique, économique et sociale, ainsi qu'au niveau locale et régionale.

L'absence de bonne gouvernance dans l'espace sahélo saharien et la fragilité des structures économiques et sociales constituent autant de creusées favorisant l'émergence des groupes jihadistes et autres réseaux⁹.

D'autres espaces géographiques peuvent être touchés par la crise sahélo saharienne, il s'agit du Sud algérien, du Sud Est de la Mauritanie, le sud libyen et le golfe de Guinée (Benin, Togo, Cote d'Ivoire...).

Changement climatique, jihadisme et conflits intercommunautaires

La zone géographique du Sahel subi des impacts climatiques sévères. Les populations se déplacent sans considération des frontières, ce qui implique l'affrontement entre agriculteurs sédentaires et nomades. Les conflits liés à la propriété foncière et aux ressources naturelles sont les menaces qui inquiètent les Etats. L'affrontement entre agriculteurs et éleveurs constitue une menace permanente d'insécurité. Cette situation génère le jihadisme et le banditisme et la violence.

Au Niger, la majorité des familles utilisent le bois pour la cuisine et l'éclairage. Les forêts du Niger constituent un espace de menaces jihadistes dans la zone des trois frontières. Le groupe EIGS taxe les coupes d'arbres, et interdit parfois l'activité forestière dans leur espace d'influence. Ainsi les forêts, deviennent des cachettes pour les jihadistes de l'EIGS.

8- L'arrivée de Mokhtar Bel Mokhtar au Sahara Central a modifié la carte jihadiste du Grand Sahara. En 2014 Bel Mokhtar, a réussi d'unifier l'ensemble des groupes jihadistes (Moulattamoun, MUJAO et Al Mouwakion Bi Dimaa,...) en une seule Katiba : Al Mourabitoun. Le retour d'Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar Eddine sur la scène malienne et la coordination de ce groupe avec Aqmi, étaient derrière les attentats de Bamako en novembre 2015 et d'Ouagadougou en janvier 2016.

9- Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : Une évaluation des menaces.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Vienne. Février 2013.

Souvent la violence au Sahel se nourrit de l'affrontement intercommunautaire, ceci menace la cohésion sociale. Des questions se posent, encore une fois, sur la capacité de l'Etat comme source légitime d'autorité pour assurer la sécurité et l'ordre social. Notons aussi le rôle des groupes jihadistes dans l'exhortation à la violence intercommunautaire qui constitue un outil pour stimuler les recrutements des jeunes. L'instabilité dans le Sahel menace la vie et les moyens de vivre des populations et renforce le besoin de protection. Cela pose la question sur la capacité de l'Etat de protéger la cohésion sociale et de gérer les espaces géographiques en codifiant les tensions entre nomades, semi nomades et sédentaires. Le changement climatique a accéléré les tensions intercommunautaires.¹⁰ Facteurs climatiques, ascension des groupes armés et défaillance de l'Etat constituent les ingrédients de l'instabilité dans l'espace sahélo saharien et contribuent à l'émergence des cycles de violence.

Cela sème aussi le doute sur pouvoir de l'Etat dans la régulation des tensions sociales. L'absence de l'Etat offre l'occasion aux jihadistes et bandits de gérer les domaines de la sécurité, de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'école. Face aux menaces environnantes, le déplacement de la population est conditionné par des réflexes sécuritaires. La population dans le Sahel a tendance de mobilité tout en se réfugiant dans des zones qui constituent également des bases des groupes armés. Dans d'autres espaces, la militarisation des communautés rurales reflète le sentiment de l'inquiétude générale pour faire face aux groupes armés. Le vol de bétail et les incursions djihadistes, poussent ces communautés à s'organiser pour assurer leur propre sécurité.

Cette situation génère des paramètres sécuritaires dangereux pour l'Etat qui souvent ne distingue guère entre civile et éléments armés. La création des groupes de défense locale, la distribution des armes et la mise in situ des réseaux de renseignements et de coopération avec les forces armées de l'Etat, constituent une stratégie de défense à risque.

10- Les massacres intercommunautaires les plus meurtriers ont eu lieu à Ogossagou dans la région de Mopti au Mali entre Dogons et Peuls, et à Yirgou dans la région Centre-Nord du Burkina Faso entre Mossi et Peuls. Ces deux tueries qui ont fait des centaines de morts civils, en majorité Peuls, étaient des ripostes conduites par des milices d'autodéfense. Dans les deux cas, il s'agissait de punir des communautés perçues comme complices des extrémistes. Ce phénomène n'est pas spécifique au Mali ou au Burkina. La guerre civile au Sud Soudan par exemple réside sur un conflit ethnique entre les Dinka, ethnie majoritaire de Silva Kiir et les Nuer, ethnie de Rick Machar. D'autres exemples peuvent être cités au Soudan, au RCA.....

Malgré le danger de l'absence de l'Etat de droit dans les zones de confrontations avec les éléments armés, cette stratégie de défense locale permet parfois des approches de négociations avec les éléments armés.

En l'absence de l'Etat, la population civile estime parfois qu'il n'existe aucune solution possible que l'arrangement avec les éléments armés. Négocier la paix avec les groupes armés est la conduite privilégiée au centre du Mali et au nord du Burkina, c'est un environnement sécuritaire défaillant. La faible capacité de l'Etat à assurer ses pouvoirs régaliens notamment l'ordre public pousse les populations à entrer dans une logique d'affluence ? avec les groupes armés.

La violence multi forme entraîne une instabilité chronique dans l'espace sahélien. Selon plusieurs rapports de l'ONU, le nombre des morts et blessés liés aux activités des groupes armés a doublé depuis 2015 et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées notamment au Burkina et au Mali.¹¹ L'objectif des groupes armés est de pénétrer le tissu ethnique et de tirer bénéfice des tensions intercommunautaires. Les troupes étrangères et les mercenaires sont aussi sentis par la population comme forces d'occupation hostiles, incapables de défendre les populations civiles. La force militaire française au Sahel associée aux armées nationales n'a pas atténué la violence djihadiste. Parfois même elle a été accusée de négligence par la population locale qui doute de l'efficacité des opérations militaires dans le rétablissement de la sécurité et de la stabilité.

L'épicentre du jihadisme se trouve au Grand Sahara¹², un espace où se croisent les éléments du GSIM et de l'EIGS¹³. Accusés d'être jihadistes les Peules subissent plus que d'autres ethnies les abus des forces sécuritaires, ce qui provoque davantage les tensions intercommunautaires. La réalité du terrain pousse certaines ethnies à tolérer la présence des jihadistes et bandits en échange d'une protection. Mais quand les groupes armés remplacent l'Etat pour assurer l'acheminement de marchandises et la circulation de citoyens, ils se transforment en protecteurs des populations. Ainsi les groupes armés se substituent à

11- L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

12- Un espace géographique qui couvre le nord du Mali, l'extrême sud de l'Algérie, le sud-est du Niger et le nord du Burkina. Le groupe Ansaru l'Islam, sa présence a été détectée autour de la municipalité de Djibo, au nord du Burkina Faso.

13- L'EIGS se distingue par l'étendue géographique de son activité, qui s'étale sur quelque 800 km le long de la frontière entre le Mali et l'ouest du Niger ainsi que sur environ 600 km le long de la frontière entre le Burkina Faso et le Niger.

l'Etat et affaiblissent ses fonctions.¹⁴ Par conséquent des alliances ont été forgées entre les populations et leurs protecteurs. Les Peules sont stigmatisées par d'autres ethnies comme complices des jihadistes. Cette situation fait le jeu des groupes jihadistes puisque les victimes sont ensuite rançonnées par les jihadistes pour être enrôlés dans les rangs du GSIM et de l'EIGS.¹⁵

De ce fait les groupes jihadistes se présentent comme régulateurs de l'espace et instaurent leur propre organisation sociale en fournissant aux populations nourriture, éducation, sécurité et autres. Reformuler cette phrase Les fonctions de l'Etat se disloquent dans ce nouveau «gouvernat» imposé par les jihadistes. Parallèlement, cette organisation sociale jihadiste affaiblie les pouvoirs locaux des chefs traditionnels¹⁶. Dans cet amalgame, l'impuissance des États à assurer la sécurité des populations stimule considérablement le conflit ethnique qui se règle souvent par les armes, ce qui explique l'apparition des groupes d'autodéfense. La question qui se pose aujourd'hui, comment désarmer toutes les milices qui prospèrent au Mali comme au Burkina.

14- Le cas de la katiba Massina, ce groupe est composé essentiellement de l'ethnie Peule. Macina est présente au centre du Mali dans la région de Mopti et Ségou.

15- Abou Walid al-Sahraoui, avait compris l'opportunité que représentent les conflits intercommunautaires pour affaiblir les sociétés sahéniennes. En 2012 Abou walid Sahraoui a déclenché une guerre contre Ayad Ag Ghali chef d'Ansar eddine. La colonne vertébrale des groupes dirigés par Abou walid se composent principalement des éléments d'origine des camps du Polisario à Tindouf et des mauritaniens. Déjà en 2009 une liste a été publiée de 22 jeunes jihadiste sahraouis qui ont ralliés le groupe dirigé par Mokhtar bel Mokhtar. Il s'agit de la liste suivante :

1-Sidi Lahbib Idrissi Ould Sidi Abdi Ould Sidi Said Ould Sidi El Bachir Ould El Mahjoub (Adnane Abou Al Walid Sahraoui). 2- Abdelhakim. 3- Abderrahmane Ould El Mahjoub Ould Mohamed Salem Ould Sidati. 4- Sid Ahmed Ould Bani Ould Khalil Ould Sid .5- Ayoub Ould El Aâdad Ould Khalil Ould Yahya Ould Ennajem. 6- El Hallousse Ould Brahim Salem Ould Chafai. 7- Abdelhay Ould Abdellahi Ould Sid Ahmed Ould Breika. 8- Salama Ould Salek Ould Sid Hmadi Ould Yahya. 9-Mohamed Salem Ould Mohamed M'barek Ould Najem. 10-Habib Ould Lehbib Ould Berra.11- Dahouar Ould Mouloud Bachri. 12-Abidin Ould Laâbied Ould Omar Ould Al Kattab. 13-Oumar Ould Hmimid Ould Brahim. 14-Hammad Dahuar.15- Bachir Mohamed Salek Bazeid, 16- Mahfoud Abd Al Basset Ahmed Zeine, 17- Zeine Ould Abderrahmane Ould Lahbib Ould Sidi Abdallah. 18- Abba Ould Mansour. 19-Abba Ould M'hamed Ould Brahim Salem Ould Chafaî Ould Bani, 20- ABU ABDERRAHMAN. 21- ABU OMAR. 22- AL BARA.

16- EL Moussaoui EL Ajlaoui : Architecture sécuritaire dans l'espace saharien. Bamako - 3, 4 Décembre 2013

La porosité des frontières

La porosité des frontières et l'absence de coopération régionale constituent un des grands défis sécuritaires au Sahel. Des frontières qui s'étendent sur des milliers de kilomètres ne peuvent, à défaut de coopération régionale, être que poreuse quelques soient les moyens mis par l'Etat pour les contrôler. Les attaques de Boko Haram dans le Lac Tchad, montrent la fragilité des frontières et les problèmes de coordination des armées des pays menacés (Tchad, Niger et Cameroun) avec les autorités du Nigeria. L'absence d'une stratégie commune à même d'assurer la protection de l'ensemble du Grand Sahara, menace l'intégrité du Sahel. L'annonce de l'alliance des Etats du Sahel en septembre 2023 a permis, enfin, une coordination commune face aux attaques du GSIM et de L'EIGS. En même temps le Tchad a menacé de se retirer de la force conjointe des Etats du Lac Tchad, ce qui rend nécessaire une approche sécuritaire régionale fiable pour répondre aux défis de la stabilité de la région.¹⁷

En 2025, le Tchad et la République centrafricaine ont signé un accord de coopération militaire et la création d'une force mixte pour sécuriser les frontières de 1500 Km où des groupes armés sont actifs.

La géopolitique de l'invisible

L'absence d'une architecture sécuritaire commune au Sahel explique, avec d'autres facteurs, les «succès» des groupes armés. Les coups d'Etat au Mali, au Burkina et au Niger reflètent avant tout une crise de l'Etat dans la pratique de ses fonctions vis à vis des citoyens. Les premiers communiqués insistent sur la souveraineté et l'unité territoriale. Ainsi le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, ont annoncé la création de l'Alliance/confédération des Etats du Sahel. Les trois pays optent pour une nouvelle approche pour affronter les menaces sécuritaires dans la région. L'alliance prévoit de se convertir en confédération avec une force de défense commune.

Cette nouvelle carte politique annonce le changement des rapports de force régionale. Soutenue par les milices Wagner, l'armée malienne a opté pour une politique offensive vis à vis des groupes armés. Ainsi l'Etat malien a pu récupérer les villes de Gao puis de Kidal. La nouvelle donne au Nord du Mali a impacté les relations algéro maliennes. En effet, l'Algérie, fidèle à sa «politique d'ingérence» dans les pays limitrophes

17- Après allégeance d'une fraction de Boko Haram à l'EI, elle a entamé une guerre de déstabilisation des pays riverains du Lac Tchad.

a commis plusieurs fautes stratégiques. Le 19 décembre 2023, le Président algérien Abdelmadjid Tebboune a reçu l'imam malien Mahmoud Dicko, en présence de Djebbar Mhanna, directeur à l'époque de la D.G.D.S.E (services de sécurité extérieure). Cette visite a suscité des critiques de la part des autorités maliennes. Le 25 janvier 2024, le gouvernement malien, via le communiqué N° 064/25/01/2024, a mis fin à l'accord d'Alger signé en 2015 ¹⁸.

Le gouvernement de transition malien a expliqué dans le communiqué N°65 25/01/2024 les raisons d'annulation de l'accord d'Alger, il a étalé les «faits graves» suivant :

- 1- «Le changement de posture de certains groupes signataires de l'accord (...) devenus des acteurs terroristes et poursuivis par la justice malienne, après avoir commis et revendiqué des actes terroristes».
- 2- L'incapacité de la médiation internationale à assurer le respect des obligations incombant aux groupes armés signataires, malgré les plaintes formulées par le (G.T), à travers la lettre(...) en date du 24 février 2023, adressée aux autorités de la république Algérienne Démocratique et Populaire, chef de file de la médiation internationale».
- 3- Les actes d'hostilité et d'instrumentalisation de l'Accord de la part des Autorités Algériennes...».

Le gouvernement malien qualifié l'ingérence dans les affaires internes du Mali comme actes inamicaux :

- «1-L'imposition d'un délai de transition aux Autorités maliennes, de manière unilatérale¹⁹.
- 2- L'accueil sans concertation ou notification préalable et au plus haut sommet de l'Etat Algérien des citoyens maliens subversifs et des citoyens maliens poursuivis par la justice malienne, pour actes de terrorisme.
- 3- l'existence sur le territoire algérien de bureaux assurant la représentation de certains groupes signataire de l'Accord (...), devenus aujourd'hui des acteurs terroristes.»

Le gouvernement de transition a cité d'«autres manœuvres» des autorités algériennes et accuse l'Algérie de la détériorations de la situation sécuritaire au Sahel. «Le Mali invite les autorités Algériennes à se

remémorer également leur responsabilité dans la détérioration sécuritaire au Sahel (...) il n'en demeure pas moins que c'est l'installation dans le Sahara du groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) algérien, puis son allégeance à AL-Qaida qui marquent l'avènement du terrorisme international dans la région». Référence

Les communiqués du gouvernement maliens sont sévères et accusent les «autorités algériennes» d'instrumentaliser les Touaregs et le GSIM. Les opérations militaires de l'armée malienne à Tin-Zaouatène à la lisière des frontières algériennes ont décelé les enjeux algériens dans le Sahel. La destruction d'un drone malien par l'armée algérienne fin mars 2025 a déclenché une nouvelle étape géopolitique qui va peser lourd dans la lutte contre le GSIM et L'EIGS.

La confédération de l'AES a publié un communiqué daté du 6 avril 2025 condamnant l'Algérie. Le communiqué cite : «Le Collège des chefs d'Etat de la confédération AES regrette la destruction d'un drone (...) suite à un acte d'hostilité du **régime algérien**(...) le Collège des chefs d'Etat de la Confédération AES rappelle, qu'en application de sa décision en date du 22 Décembre 2024, il a décidé, en autre mesures, de faire de l'espace confédéral un théâtre unique d'opération militaires. Par conséquent, le Collège des chefs d'Etat de la Confédération de l'AES considère la destruction du drone (...), comme étant **une agression visant tous les Etats membre de la Confédération AES et une voie perfide de promouvoir le terrorisme ainsi que de contribuer à la déstabilisation de la région**». Référence

Le communiqué de l'AES accuse les autorités algériennes de complaisance avec le GSIM, «que la destruction du drone a empêché la neutralisation d'un groupe terroriste qui planifiait des actes terroristes contre l'AES». Ce paragraphe mentionne indirectement le GSIM, le protégé des «autorités algériennes». Les chefs d'Etat de l'AES «condamne avec la plus grande énergie **cet acte irresponsable du régime algérien** (...). En outre, le Collège des chefs d'Etat de l'AES décide de rappeler pour consultation les ambassadeurs des Etats membre accrédités en Algérie (...) le Collège des chefs d'Etats de l'AES, d'une part, rappelle au **régime algérien** que l'éradication du terrorisme demeure une lutte existentielle pour l'AES, d'autre part, exige de lui d'adopter une posture constructive et de contribuer enfin, à la promotion de la paix et de la sécurité dans notre région...». Référence

Le GSIM/Ansareddine profite des conflits entre certains mouvements Touareg/Azaouad et les États du Mali et du Niger pour leur proposer le soutien en échange d'une coalition. Ce jeu d'alliance offre à Iyad Ag Ghali la possibilité de dicter et imposer ses intérêts dans les négociations entre l'État malien et les mouvements Touareg/Azaouad. Ainsi, les jihadistes s'adaptent continuellement à l'environnement local.

Malgré la création de l'AES qui a transformé son territoire confédéral en champs unique d'opération militaire, l'instauration d'une politique régionale militaire et sécuritaire est indispensable dans l'espace sahélo saharien. Cependant la région de Sahel connaît d'innombrables conflits politiques et des guerres fragmentaires entre États. Le Niger s'est retiré de la coordination militaire multi nationale du lac Tchad qui regroupe le Niger, le Tchad, le Nigeria et le Cameroun. Après l'attaque meurtrière qui a coûté la vie à une quarantaine de militaires le 27 octobre 2024, le Tchad menace de se retirer de cette coordination. Dans un communiqué tchadien daté du 3 novembre 2024, la présidence tchadienne dénonce l'« absence de mutualisation des efforts constatée, comme toujours sur le terrain ». Le Tchad souffre à la fois des attaques de Boko Haram et des répercussions de la guerre civile au Soudan. L'Union africaine propose une architecture sécuritaire aux États africains. Mais les intérêts des uns sont opposés aux intérêts des autres.

En conclusion, nous présentons ici quelques propositions en prenant en considération les éléments de l'architecture sécuritaire de l'Union africaine et la réalité politique, ethnique, géographique de l'espace sahélo saharien :

- L'adoption d'une stratégie de sécurité des biens et des personnes, le développement économique des zones frontalières, l'amélioration de l'accès aux services de base et la bonne gouvernance locale.
- La sécurité est liée au développement, l'enjeu étant le renforcement des capacités de l'État ; son absence génère une dégradation des conditions de vie des populations. Il y a une conjonction directe entre la légitimité accordée aux institutions de l'État et la perception de sécurité des populations.
- Les politiques sont appelées à relever ces défis, l'absence des fonctions de l'État produit des États en déliquescence. La stabilité des institutions étatiques est indispensable pour assurer le droit à la sécurité.
- L'identification des zones et des populations à risque.

- L'assistance aux populations affectées par les catastrophes naturelles.
- L'intégration des réfugiés et déplacés.
- La mobilisation de ressources financières adéquates pour le soutien des projets et des actions de coopération bilatérale, régionale et interrégionale.
- L'adoption d'une politique de gouvernance sécuritaire.
- Le renforcement de la coopération et de la coordination sur la sécurité des frontières au Sahel.
- La création d'une direction de coopération régionale en matière de sécurité et de défense.
- L'amélioration de la sécurité des frontières en se basant sur les stratégies de coopération bilatérale, régionale et internationale. Le caractère transnational des crises nécessite une réponse régionale intégrée.
- Le renforcement des capacités des Etats de la région, en matière d'équipements et de nouvelles technologies.
- Le renforcement du rôle des partis politiques, des élus, des leaders de communautés et de la société civile dans la lutte contre l'insécurité dans l'espace sahélo-saharien.
- Le contrôle de la circulation d'armes sophistiquées dans l'espace sahélo-saharien.

Bibliographie

- CRISE AU SAHEL 2012 : ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LES MOYENS D'EXISTENCE NOTE D'INFORMATION N°1 6 février 2012. Bureau Sous-régional des Urgences et de la Réhabilitation de la FAO. Afrique de l'Ouest/Sahel.
- Direction exécutive du Comité contre le Terrorisme. www.un.org. New York. 30 septembre 2014.
- Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF). Marrakech. Décembre 2014.
- Les travaux du colloque organisé par le Centre d'études en droits humains et démocratie CEDHD en collaboration avec le Centre pour le Contrôle Démocratique des forces Armées (DCAF) de Genève. Rabat. 21-22 Mars 2013.

- Revue Défense Nationale. E.S.I.G. N° 751. France. Juin 2012.
- Communiqués des groupes jihadistes : El, Aqmi, Mujao, Al mourabitoune, Ansar Ach-charia, le GSIM, l'EIGS....
- Pauline Le Roux, « Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel », Bulletin de la sécurité africaine N° 36, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 13 août 2019.
- Leif Brodden La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. Aout 2021.
- DYNAMIQUE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE :
- Écosystèmes conflictuels, écologie politique et propagation du proto-État Document de recherche. PNUD 2022.

EL Moussaoui EL Ajlaoui :

- Al-Qaida au Maghreb islamique et les enjeux géostratégiques en Méditerranée occidentale. Colloque «Ceuta, Melilla et les Iles méditerranéennes à lumière des expériences internationales et du droits international» Rabat 25 septembre 2010.
- «Architecture sécuritaire dans l'espace saharien». Bamako - 3, 4 Décembre 2013.
- «Les crises sahélo-sahariennes : germes de la balkanisation». Revue des FAR. N° 356. 2013.
- «L'architecture sécuritaire au Sahara Central». Décembre 2013. Bamako. Mali.
- «Enjeux géostratégiques et sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien». Article publié in Libération. 28 - 12 - 2013.
- «Une nouvelle version africaine de la coopération Sud-Sud». Revue des FAR. N° 363. 2014.
- «Les pays de l'Afrique du Nord face à la crise sahélo-saharienne». Table ronde Rabat organisée par FES. Maroc. 2014.
- «La dimension africaine du Maroc». Revue des FAR. N° 368. 2015.
- «Les enjeux du Maroc dans l'espace sahélo saharien». Colloque : le Maroc dans les nouveaux enjeux africains. 20^{ème} session du GERM. Rabat. Octobre 2014.
- «Les enjeux stratégiques du Maroc dans l'espace Sahélo Saharien». Le Maroc dans la géopolitique africaine. Institut des études africaines. Rabat Mai 2015.

- Dialogues sécuritaires dans l'espace Sahélo saharien. Repenser la sécurité sous régionale. Etude –pays Maroc : Les défis et enjeux sécuritaires. Fondation Frederik Ibert. (FES).